



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 FEVRIER 2026**

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 035-213500234-20260216-DCM160220260142-DE

Mairie
2, rue de Rennes
35137 BEDEE
Tél : 02.99.06.18.20

LE SEIZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Joseph THEBAULT, Maire**.

*Convocation du 10 février 2026
Affichée / Publiée le 10 février*

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire**, Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Sophie RABORY, **Adjoint**. Mathieu LEVILLAIN, **Conseiller municipal délégué**. Annick VIVIEN, Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Chrystel CAULET, Mélynda HASSOUNA, Nicolas VOLLE, David LE LARGE.

Conseillers Municipaux :

EXCUSÉS : Béatrice GAYVRAMA, Nicolas AUBIN, Mylène MENARD, Fabien GRIGNON.

En exercice : 25
Quorum : 13

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

Présents : 15
Absents : 10
Procurations : 6
Votants : 21

Raymond BLOUET à Jean RONSIN, Caroline COPPENS à Chrystel CAULET, Flavie ANNE à Annick VIVIEN, Christine PERTUISEL à David LE LARGE, Pierre PIRON à Jean-Paul RONSIN, Mathias JOLY à Elisabeth ABADIE.

SECRETAIRE de SEANCE : Elisabeth ABADIE.

Délibération rectificative ; erreur matérielle

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026 (N°2026-014)

Monsieur Le Maire indique qu'en application de l'article L.2312-1 du CGCT, le Débat d'Orientations Budgétaires sur les orientations générales du budget de l'exercice, ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, doit intervenir dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Il indique que le vote du budget général et des budgets annexes est prévu le 2 mars prochain, avant le renouvellement du conseil municipal et que la nouvelle assemblée délibérante définira le programme pluriannuel des investissements et procédera à une décision modificative en fonction des arbitrages financiers retenus.

Monsieur HALOUX, Adjoint aux Finances, présente et explicite le rapport d'orientations budgétaires 2026 qui a été examiné par la commission « Finances » le 4 février. Ce document est présenté comme suit :

Introduction

Contexte général : situation économique et sociale

Situation globale

Situation de la collectivité

Situation et orientations budgétaires de la collectivité

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

- Fiscalité
- Concours de l'Etat
- Autres recettes (produits des services...)

Dépenses de fonctionnement

- Coût de l'énergie
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

Situation récapitulative des ventes terrains (Budget Annexe « lotissement La Bastille »)

Section d'investissement

Recettes d'investissement

Dépenses d'investissement

Dettes

Equilibre budgétaire

Programmation des investissements de la collectivité Remboursement de la dette.

Les débats ont porté sur :

- La conjoncture économique nationale difficile,
- L'évolution de la dette publique avec un effort demandé aux collectivités locales dont la quote-part de la dette publique est de 20% de celle-ci,
- Le pacte financier établi à l'échelle de Montfort Communauté avec les reversements figés et ceux qui pourront être rediscutés à moyen terme
- L'évolution démographique de la commune en comparaison avec l'évolution des communes environnantes et l'incidence sur la dotation de centralité que la commune ne perçoit pas pour l'instant,
- L'évolution et la réduction des dépenses énergétiques malgré une augmentation des consommations,
- L'évolution de la masse salariale depuis 6 ans avec une confortation des services municipaux ; notamment les secteurs de la culture et de l'enfance-jeunesse, et une part importante de ce budget affecté aux remplacements d'agents indisponibles,
- L'inflation de ces dernières années qui a impacté le coût du programme de l'extension et de la restructuration de la maternelle et de la maison de l'enfance avec une incidence sur l'épargne de la commune,
- La réalisation de la salle de sport, impactée par l'inflation, avec un programme réduit à la seule salle neuve,
- L'amélioration de l'épargne nette de la commune dont une partie est alimentée par la vente de patrimoine et l'objectif de poursuivre l'augmentation de celle-ci,
- Le besoin de réaliser d'importants travaux d'entretien et de rénovation de la voirie communale (linéaire de plus de 90 Km) dans la mesure où ce poste a été diminué ces dernières années du fait de marges budgétaires insuffisantes,
- La portée positive du lotissement communal de la Bastille qui dégagera un excédent à terme, mais qui implique la prise en charge des travaux d'aménagement et des besoins de trésorerie.

Vu l'article L.2312-1 du CGCT,

A l'unanimité, le conseil municipal :

- Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026,
- Mandate Monsieur Le Maire à l'effet de le notifier à Monsieur le Préfet et à Monsieur Le Président de Montfort Communauté ; EPCI dont la commune fait partie et d'en assurer la publicité.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,

Joseph THEBAULT.

